



Programme des Nations Unies pour le développement

Pays : CAMEROUN

Document de projet

<b>Titre du projet :</b>	Projet d'urgence pour le renforcement des mécanismes de prévention des crises et le développement inclusif de la région de l'extrême Nord du Cameroun
<b>Résultat(s) de l'UNDAF :</b>	<p><b>Effet 4 :</b> D'ici à 2017, les opportunités d'emplois décents et d'AGR, notamment pour les jeunes, les femmes et les populations vulnérables, sont accrues ;</p> <p><b>Effet 5 :</b> D'ici à 2017 les institutions nationales et locales assument leurs missions de façon participative, transparente et dans le respect de l'égalité de genre, des Droits de l'Homme et de l'Etat de droit.</p>
<b>Résultat(s) escompté(s) du programme de pays :</b> <i>(liés au projet et tirés du CPAP)</i>	<p>-Amélioration de la participation politique des groupes sociaux en situation de vulnérabilité et de l'intégration de leurs préoccupations, du Genre, et des dimensions transversales (environnement, VIH et SIDA) dans les plans, politiques et stratégies sectorielles ;</p> <p>-Amélioration des revenus et de l'accès des populations des localités de la zone sahéenne aux services socio-économiques de base.</p>
<b>Produit(s) escompté(s) :</b> <i>(découlant du projet et tirés du CPAP)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le dialogue intercommunautaire est promu dans la région de l'extrême Nord à travers une plateforme d'échanges ;</li> <li>- <i>des actions d'urgence sont identifiées par les communautés et réalisées ;</i></li> <li>- un programme pour le dialogue, la culture de la paix et le développement inclusif de la région de l'extrême Nord du Cameroun est élaborée.</li> </ul>
<b>Partenaire d'exécution :</b>	Gouvernement du Cameroun, Agences du système des Nations Unies, Organisations de la société civile locales.
<b>Parties responsables :</b>	PNUD

### Brève description

Le but du présent projet est de contribuer à la création des conditions nécessaires au renforcement de la cohésion sociale, la prévention des conflits et la mise en place d'un cadre de relèvement précoce afin de permettre aux communautés de la Région de l'Extrême Nord du Cameroun d'améliorer leur résilience face aux effets des attaques de Boko Haram et autres crises et catastrophes. Il s'agira essentiellement d'appuyer et de faciliter les processus de participation et consultations communautaires impliquant toutes les parties prenantes de la région septentrionale du Cameroun. Ces processus devront aboutir à l'identification d'un programme pluriannuel avec des actions prioritaires à mettre en œuvre afin de consolider la paix et le développement inclusif dans la partie septentrionale du Cameroun en appui au plan d'urgence du Gouvernement.

Période couverte par le programme : 2013-2017

Domaine de résultats prioritaires (plan stratégique) : \_\_\_\_\_

ID attribué par Atlas : \_\_\_\_\_

Date de début : \_1<sup>er</sup>/12/2014

Date de fin : \_31/08/2014\_

Date de réunion du LPAC : \_07/11/2014\_

Mécanismes de gestion : DIM

Budget AWP AAAA : **100 000 USD**

Total des ressources nécessaires : 100 000USD

Total des ressources allouées : 100 000 USD

- Budget ordinaire : \_\_\_\_\_
- Autres sources : \_\_\_\_\_
  - Donateur (PNUD) : **100 000USD**
  - \_\_\_\_\_
  - Gouvernement \_\_\_\_\_

Partie du budget non financée : \_\_\_\_\_

Contributions en nature :

Des fonds additionnels seront mobilisés par le PNUD.

Signature du Représentant Résident du PNUD :

  
Najat Rochdi (Mrs.)

Signature du Ministre de l'Economie,  
de la Planification et de l'Aménagement du Territoire :

  
Emmanuel Nganou D.

## **Section I : Description Narrative**

### **Partie I : Analyse de la situation**

#### **1) Contexte et justification**

La stabilité du Cameroun dans un environnement sous-régional caractérisée par l'existence de plusieurs foyers de tension couplée aux effets du changement climatique connaît des perturbations sans précédent, susceptibles de ralentir et de menacer ses acquis de développement et son émergence à l'horizon 2035. Cette perspective concerne particulièrement la région de l'Extrême Nord du Cameroun, région située dans sa partie septentrionale, frontalière du Nigéria et du Tchad. Naturellement désavantagée par sa position en zone sahélienne, cette région, la deuxième plus peuplée du pays a une population estimée à 3.480,414 d'habitants, soit 17,9 % de la population totale du Cameroun. Elle fait face, à la situation de vulnérabilité économique<sup>1</sup> de ses habitants, aux déplacés interne et à l'arrivée de réfugiés du Nigéria du fait des attaques armées du groupe islamique nigérian Boko Haram. Créée en novembre 2008 par décret présidentiel, la région de l'Extrême-Nord s'étend sur une superficie de 34 263 km. Elle a un climat soudano-sahélien de type tropical, caractérisé par des sécheresses récurrentes ponctuées de périodes pluvieuses courtes, imprévues et excessives. Organisée en 6 départements et 47 arrondissements, sa densité est estimée à 101,6 habitants/km<sup>2</sup>. La région de l'Extrême- Nord compte une multitude de groupes ethniques parmi lesquels : les Arabes Choas, les Guiziga, les Kanouri, les Kirdi, les Kotoko, les Moudang, les Mofou, les Mousgoum, et les Peuhls. La langue la plus répandue de la région est le Fulfulde. L'urbanisation est assez faible dans la région et seulement 24 % de la population vit en zone urbaine. L'agriculture, l'exploitation des ressources halieutiques et l'élevage constituent les activités principales de subsistance des populations.

L'Extrême-Nord est la région du Cameroun qui connaît le taux de pauvreté le plus élevé du pays<sup>2</sup>. En 2007, le taux de la pauvreté y était estimé à 65,9% (ECAM3). Le niveau d'instruction y est le plus bas du pays avec un taux d'alphabétisation estimé à 28,3 %. Malgré des efforts importants déployés par le Gouvernement et les partenaires, les infrastructures sociales de base restent limitées en quantité et en qualité. Ainsi, selon les dernières statistiques datant de 2008, en matière d'éducation, l'Extrême-Nord ne disposait, que de 93 écoles maternelles et de 1775 écoles primaires<sup>3</sup>. Dans le domaine de la santé, la région dispose de 2 hôpitaux régionaux, de 28 districts de santé avec 6 non reliés au réseau électrique et de 243 aires de santé dont 40 sont non construites. Des perturbations climatiques régulières, telles que les inondations et la sécheresse viennent amplifier la précarité des populations en entraînant des déplacements de populations et des épidémies de choléra avec à la clé un nombre de victimes important. C'est dans ce contexte, que la région de l'Extrême Nord doit faire face à de nouveaux défis. Ces défis, essentiellement sécuritaires combinés aux effets du changement climatiques et à la

---

<sup>1</sup> Selon l'enquête sur la situation socio-économique des ménages au Cameroun (ECAM), le taux de pauvreté au Cameroun est estimé à 40,2%. Les enfants de moins de 18 ans sont les plus touchés. Ils ont un taux de pauvreté plus élevé de 46%. 2007, 4,1 millions d'enfants vivaient dans la pauvreté, 60% d'entre eux sont dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, du Nord et de l'Extrême Nord du pays

<sup>2</sup> Cette situation perdure malgré la mise en œuvre de programmes spécifiques tels que le PREPAFEN et le PARFAR ainsi que plusieurs autres projets développés par les partenaires extérieurs. Selon le dernier rapport sur les progrès des objectifs du millénaire, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté a augmenté de près de 10 points entre 2001 et 2007, alors que dans la même période, au plan national on enregistrait une baisse de 0,3 point

<sup>3</sup> À l'échelle nationale, la moyenne est de 66 élèves par enseignant dans les écoles primaires publiques. Mais dans la réalité et surtout dans un domaine rural ce ratio passe à 1 enseignant pour 200 élèves. Cette situation est d'autant plus critique que dans certaines régions, le ratio est de 2 enseignants pour 500 élèves.

pauvreté endémique que connaît déjà la région septentrionale du Cameroun constituent une menace majeure à la stabilité de la région, voire à celle du pays tout entier.

En effet, depuis le début de l'année 2014, la région subit les attaques armées régulières et récurrentes de combattants du groupe Boko Haram qui tente d'y étendre leurs activités de déstabilisation. A cette préoccupation s'ajoute l'afflux de réfugiés d'origine nigériane estimés à 29 593 dont 18 952 enregistrés auprès du HCR, fuyant les exactions de Boko Haram ainsi que de nombreux déplacés internes estimés à environ 20 000. Bref, on assiste à une détérioration sans précédent des conditions de vie des populations.

Sur le plan économique, les recettes douanières, les échanges commerciaux entre le Cameroun, le Tchad, et le Nigeria, le petit commerce, le tourisme ont été les plus touchés. La plupart des marchés des localités telles que Kousseri, Lamchidé, Limani, Kolofata, Fotokol sont fermés et les déplacements des commerçants sont limités. Les produits tels que les oignons, le mil, l'arachide, le maïs et d'autres produits de consommation courante provenant du Cameroun, du Chad et de la RCA et généralement exportés vers le Nigeria sont devenus très rares. La petite agriculture de subsistance est également devenue problématique en raison des attaques aveugles de Boko Haram contre des populations civiles. Les prix des produits manufacturés en provenance du Nigeria ont augmenté de plus de 150%.

L'insécurité s'est exacerbée dans cette région. Sa proximité avec la zone du Lac Tchad et de la prolifération connue d'armes de petits calibres accentue la vulnérabilité des populations, fragilise la cohésion sociale et crée un choc difficile à résorber. En effet, les collectivités locales ainsi que leurs communautés, déjà affectée par une situation de pauvreté chronique ne sont ni préparées, ni outillées pour faire face à ce type de situations.

Devant cette situation critique, un plan d'urgence et de contingence s'avèrent nécessaires. L'enjeu ici étant non seulement la stabilité de la région mais aussi la résilience des populations. Ceci est d'ailleurs une préoccupation des autorités gouvernementales qui ont consenties des investissements considérables afin de sécuriser la région et les communautés qui y vivent. Toutefois, il importe que ces mesures soient accompagnées d'initiatives permettant la préservation de la cohésion sociales ainsi que l'amélioration des conditions de vie de toutes les couches sociales de manière durable. En d'autres termes, le défi consiste, à appuyer ces communautés à mettre en place des cadres de concertation à même de les aider à s'accorder sur les problèmes auxquels elles font face et à trouver des solutions durables à travers l'identification des axes prioritaires d'intervention.

## **Partie II : Stratégie de mise en œuvre**

Ce projet constitue une contribution au plan d'urgence du Gouvernement. Mais il est également conforme aux priorités du DSCE : notamment les volets « Gouvernance et gestion stratégique de l'Etat » et « Soutien à une croissance forte et inclusive ». Il répond à l'effet UNDAF 4 et 5. Il constitue une traduction en actions de l'Effet CPD 2 et 4, notamment « l'amélioration des revenus et de l'accès à l'eau potable et à l'éducation des communautés ciblées » et « l'amélioration des prestations rendues aux usagers des services publics ».

Il s'agira pour le PNUD d'accompagner la réponse nationale à la situation de crise et de prévention de conflit dans la région de l'extrême Nord. Cette démarche contribuera aussi,

entre autre, au développement ou à la réhabilitation des infrastructures socio-économiques clés des zones cibles.

L'approche de mise en œuvre se fera sur la base du concept de sécurité humaine qui préconise une démarche à la fois multi-acteurs, multisectorielle et multidimensionnelle des questions de résilience et de prévention des conflits. Les populations cibles seront largement impliquées dans la réalisation des activités, en partenariat avec les autorités administratives locales, les autorités traditionnelles et religieuses les organisations de la société civile locales, les experts nationaux et internationaux.

Une stratégie de communication sera élaborée et mise en œuvre Elle couvrira aussi bien la communication pour la mobilisation sociale que le plaidoyer pour une participation active au dialogue social intercommunautaire. Elle prendra aussi en compte la problématique de la culture pour la paix ainsi que la prévention des conflits. Les radios communautaires des zones cibles seront mises à contribution en partenariat avec l'UNESCO.

Pour la mise en œuvre effective des activités, des partenaires locaux seront identifiés et noués. En fonction de leurs compétences, de leurs connaissances de la région et de leur avantage comparatif, les ONGs déjà présentes localement seront privilégiées. Il s'agira essentiellement d'ONG locales et/ ou d'experts locaux déjà présents sur le terrain, ayant démontré un savoir-faire et une connaissance des dynamiques locales ainsi qu'une excellente capacité de facilitation. Pour certaines interventions spécifiques, le secteur privé sera mis à contribution à l'issue des processus compétitif de sélection. Cela concerne par exemple la réalisation d'ouvrages hydrauliques, d'assainissement ou encore les autres travaux de construction légère et/ou de réhabilitation. Enfin, le PNUD associera aussi à la mise en œuvre de ce projet, certaines agences sœurs ( du système des Nations Unies (UNESCO, BIT, ONUFEMMES...) ayant des avantages comparatifs en fonction de la nature des interventions et des résultats attendus sur la base des besoins identifiés par le plan d'urgence et d'une évaluation rapide (need assesment).

### **Partie III : Arrangements de Gestion**

Les interventions envisagées seront mises en œuvre selon la modalité DIM (Direct Implémentation) conformément aux principes de la gestion axée sur les résultats. Certaines de ces interventions pourront être menées conjointement avec d'autres organisations du Système Nations Unies, avec lesquelles seront définies les meilleures modalités opérationnelles de gestion et de coordination des activités sur le terrain.

Un comité conjoint de supervision sera mis en place. Ce comité est l'autorité décisionnelle qui donne les orientations stratégiques et assure la supervision du programme. Il est co-présidé par deux entités représentées à leur plus haut niveau. Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD), le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) et le Bureau du Coordonnateur Résident (BCR) du Système des nations Unies et Représentant Résident du PNUD au Cameroun. L'UNESCO l'UNICEF, ONU-FEMMES, le HCR et le BIT ainsi que d'autres partenaires de développement y participeront à titre consultatif.

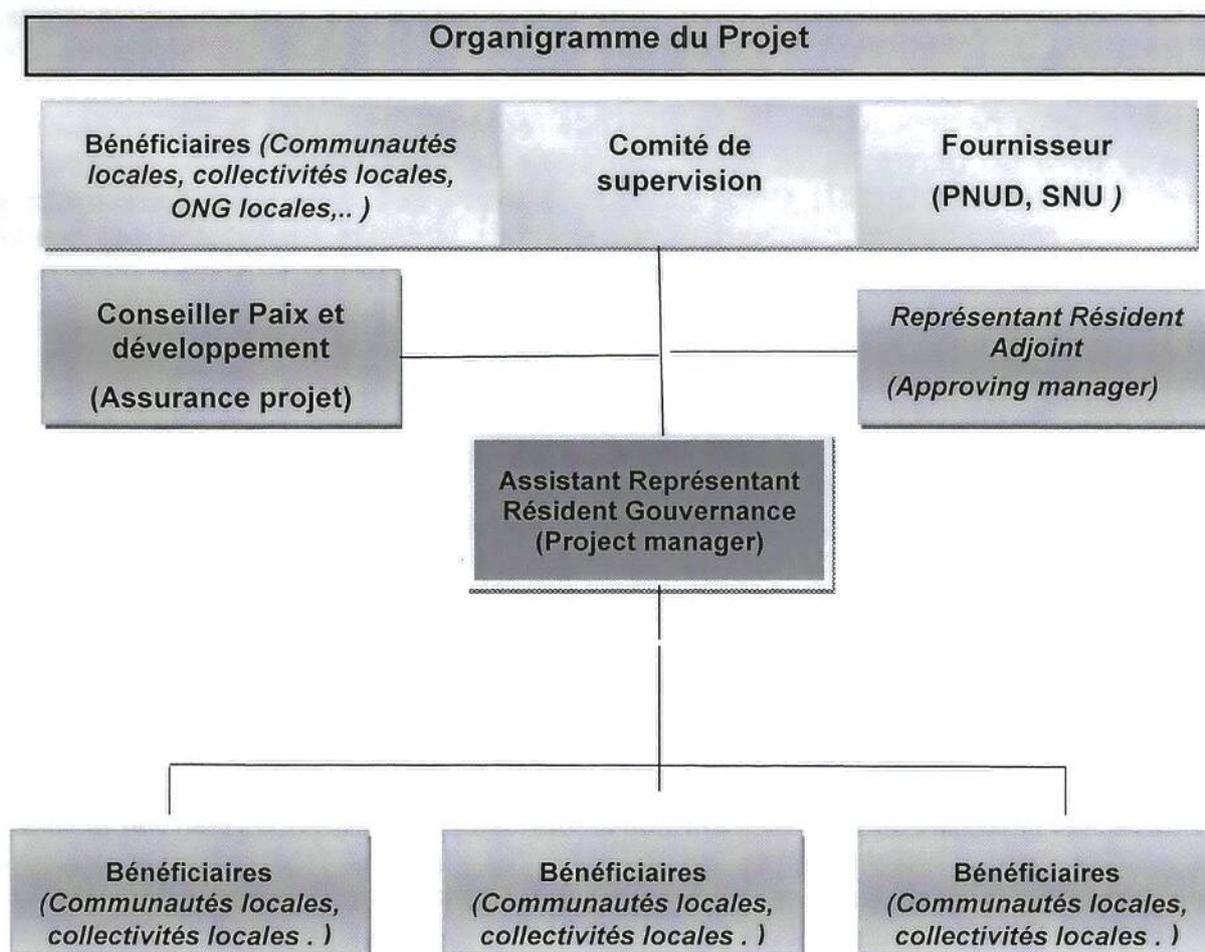
Compte tenu de la situation d'urgence qui nécessite des actions rapides dans un contexte de limitation des ressources, la mise en œuvre du projet sera supervisée par le Représentant Résident du PNUD appuyé par un SURGE du BCPR.

Le rôle d'«*approving manager*» est assuré par le Représentant Résident Adjoint du PNUD. En tant que tel, il est l'ordonnateur du projet. Il veille sur la bonne mise en œuvre globale du projet, ainsi qu'à la cohérence des actions du projet avec les politiques et orientations stratégiques sectorielles telles que définies par le Comité de supervision.

Le rôle du « *project manager* » est tenu par l'ARR Gouvernance et Prévention des Crises du PNUD. A cet effet, il est le responsable de la gestion quotidienne du projet ainsi que de la coordination des activités. Il veille à ce que les résultats tels que consignés dans le document du projet soient atteints suivant les normes de qualité requises. Il sera assisté par le Conseiller Technique Principal du programme REPECC.

Le rôle de « *Project Assurance* » est d'accompagner le comité de supervision et l'équipe de mise en œuvre dans le suivi de la conformité des résultats aux normes de qualité requise. A cet effet, il s'assure de l'enregistrement des progrès et de l'évolution des performances à travers de visites de suivi (réalisations, activités, résultats...). Ce rôle est tenu par le Conseiller Paix et développement du PNUD.

Dans la perspective d'une meilleure mise en œuvre du projet, un soutien technique sera sollicité, en cas de besoin, auprès de BCPR dans la cadre de la mise en œuvre des activités du projet.



#### **Partie IV : Suivi et évaluation**

L'équipe de mise en œuvre rendra compte au Comité de Supervision, du niveau de progrès, accompli dans le cadre de l'exécution des activités planifiées, à chaque fin de trimestre par le biais de réunions de suivi. Néanmoins, un suivi de la tendance de réalisation se fera sur une fréquence mensuelle entre les membres de l'équipe de mise en œuvre. Un rapport de suivi mensuel sera envoyé au Représentant Résident du PNUD. Les outils de rapportage suivront les canevas de rapport du PNUD. Les journaux de risques, de problèmes, de suivi seront à mettre à jour à chaque trimestre. Un rapport consolidé de mise en œuvre sera élaboré à la fin du projet.

#### **Partie V : Contexte Légal**

Le présent document de projets est fondé sur l'Accord type d'assistance de base conclu entre le gouvernement du Cameroun et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ainsi que le Plan d'Action Conjoint des Nations Unies au Cameroun.

Le programme sera mis en œuvre en conformité avec les règles et procédures du PNUD. Les intérêts et les soldes inutilisés de clôture seront administrés selon les règles et procédures définies par le SOP du PNUD.

Le présent document pourra faire l'objet d'amendement. Les révisions ci-dessous pourraient être apportées au présent descriptif de projet:

- les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif du projet ;
- les révisions n'ayant pas pour effet d'apporter des modifications majeures aux objectifs immédiats, aux produits ou aux activités, mais qui sont dues à un réaménagement des apports déjà ou à une augmentation des coûts due à l'inflation.





<b>le développement inclusif de la région de l'extrême Nord est élaborée.</b> <u>Indicateurs :</u> - Programme disponible - Rapport de mission - Compte rendus divers <b>Cibles :</b> 70% des acteurs cibles satisfaits	Livrable : un Programme pour la paix, la stabilité et le développement inclusif	2.1.3 Restituer/valider le Programme pour la paix, la stabilité et le développement inclusif  2.1.4 suivre le processus de formulation du programme							71300 Local Consultant	
									72400 Communic & Audio Visual Equip	1 000
<b>Sous total 3</b>										<b>7,000</b>
<b>TOTAL</b>										<b>100,000</b>

---

## ANNEXES